

Les Romains et la monarchie d'après Cicéron

42 – (Scipion) : ... <Carthage qui> est de soixante-<cinq> ans plus ancienne <que Rome>, puisque sa fondation remonte à trente-neuf ans avant la première olympiade, <a compris cela>. A une époque très ancienne, Lycurgue aussi a considéré les choses presque de la même façon. C'est pourquoi il me semble que l'équilibre réalisé par cette constitution politique triple nous a été commun avec ces peuples. Mais ce qui est propre à notre république et ce qui est d'une valeur incomparable, je vais l'approfondir, si je le peux, de façon plus serrée. On verra qu'on ne trouve rien de semblable dans aucun État. Les constitutions dont j'ai parlé jusqu'ici étaient mixtes aussi bien dans notre cité qu'à Lacédémone ou à Carthage, sans pourtant réaliser d'aucune manière un équilibre tempéré.

43 En effet, dans un État où un seul homme dispose d'un pouvoir perpétuel, et à plus forte raison si c'est un pouvoir royal, même s'il s'y trouve aussi un sénat, comme ce fut le cas à Rome du temps des rois, ou à Sparte, en vertu des lois de Lycurgue, et même si on accorde quelque droit à ce peuple, comme on le fit sous nos rois, malgré tout, ce titre même de roi l'emporte et l'État en question ne peut être de fait et de nom qu'une royauté. Or cette constitution politique est extrêmement instable, pour la raison suivante : la faute d'un seul homme suffit à la ruiner et à l'entraîner irrésistiblement sur la pente la plus funeste. En effet, en lui-même, le régime politique de la royauté et non seulement irréprochable, mais peut-être (si je pouvais donner mon adhésion à une forme pure de gouvernement) bien préférable aux autres formes pures ; mais il ne l'est qu'à condition de conserver sa constitution propre. Or, selon celle-ci, il faut que la sécurité, l'égalité des droits et la tranquillité des citoyens soient maintenues sous la direction d'un seul, grâce à son pouvoir perpétuel, à sa justice et sa sagesse. Le peuple qui vit sous un roi manque en général de bien des avantages et surtout de la liberté, qui ne consiste pas à vivre sous un maître juste, mais à n'en avoir aucun ...

Ainsi, après s'être solidement conservée pendant deux cent vingt ans environ, cette magnifique constitution établie par Romulus... NON. 526, 10.

XXIV. 44 – (Scipion) : ... <Les Romains> supportaient <la tyrannie de Tarquin>. En effet, une fortune heureuse seconda quelque temps les entreprises de ce maître injuste et cruel. Une guerre victorieuse lui soumit tout le Latium et il s'empara de la ville de Suessa Pometia, qui regorgeait de richesses. Enrichi d'un très gros butin d'or et d'argent, il acquitta le vœu de son père, en construisant le Capitole; il fonda des colonies et, conformément aux habitudes de ceux dont il était issu, il envoya à Delphes des dons magnifiques, prélevés sur son butin, en guise d'offrandes à Apollon.

XXV. 45 C'est alors que va se produire cette évolution, dont vous devez apprendre à connaître, dès son origine, le mouvement naturel et le développement périodique. En effet l'essentiel de l'intelligence politique, sur laquelle roule notre exposé, c'est de voir les méandres de la route que suivent les États.

Il faut savoir où incline toute évolution, pour être capable de savoir l'arrêter ou d'intervenir en prenant les devants. Le roi dont je parle, après s'être d'abord souillé du meurtre d'un monarque excellent, n'avait plus toute sa présence d'esprit; comme il vivait dans la crainte d'un châtement à la mesure de son forfait, il voulait se faire craindre; ensuite, rassuré par ses victoires et ses trésors, il avait des transports d'orgueil et ne savait plus ni régler sa conduite, ni maîtriser les passions de ses proches. 46 Aussi, lorsque son fils aîné eut violé Lucrece, la fille de Tricipitinus et l'épouse de Collatin, et que cette femme chaste et noble se fût elle-même infligé la mort pour avoir subi cet outrage, alors Lucius Brutus, un homme éminent par ses qualités intellectuelles et morales, débarassa ses concitoyens du joug injuste de ce cruel esclavage. Il avait beau n'être qu'un simple particulier, il soutint la charge de l'État tout entier; il fut le premier, dans notre cité, à montrer que, lorsqu'il s'agit de sauvegarder la liberté civique, il n'y a plus de simple particulier. Animée par son exemple et son initiative, la cité se souleva et, se rappelant les plaintes récentes du père et des proches de Lucrece, comme les actes orgueilleux de Tarquin et les nombreuses injustices commises par lui-même et par ses fils, elle décréta l'exil du roi lui-même, de ses enfants et de toute la descendance des Tarquins.

XXVI. 47 Comprenez-vous maintenant comment le roi est devenu un maître et comment, par la faute d'un seul homme, une forme d'État qui était bonne s'est transformée en la pire de toutes ? Cet homme, le maître du peuple, les Grecs le nomment un tyan, car, à leur avis, le roi est celui qui prend soin comme un père de son peuple et maintient ses sujets dans les meilleures conditions possibles d'existence ; c'est là, certes, comme je l'ai dit, une bonne constitution politique, mais elle penche cependant et tend, pour ainsi dire, à glisser vers la constitution la plus funeste. 48 Dès que ce roi, en effet, s'oriente vers une domination par trop injuste, il devient aussitôt un tyran, de tous les êtres vivants le plus monstrueux, le plus laid, le plus haï des dieux et des hommes qui se puisse imaginer. Il a l'apparence humaine, mais il dépasse par l'inhumanité de son caractère les bêtes féroces les plus dévastatrices. Comment, en effet, donner à juste titre le nom d'homme à celui qui refuse d'avoir avec ses concitoyens, comme enfin avec l'ensemble du genre humain, toute communauté juridique, toute solidarité humaine ? Mais nous trouverons une meilleure occasion de parler de cette sorte d'hommes quand notre sujet nous engagera à stigmatiser ceux qui, alors même que l'État était déjà affranchi, ont aspiré au pouvoir absolu.

CICÉRON, *De la République*, II, 42-48, traduction de E. Bréguet pour la CUF.